

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

14 OCTOBRE 2010

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE*** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **JEUDI LE 14 OCTOBRE 2010, à 19 h 00 (7 h 00 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Madame Lyna Pine , mairesse d'Angliers
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn
Monsieur André Pâquet , maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin
Monsieur Yvon Gingras , maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Mychel Tremblay , maire de Notre-Dame-du-Nord
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny
Madame Joanne Larochelle , mairesse de St-Bruno-de-Guigues
Madame Claudine Laforge , mairesse suppléante de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Bruno Boyer , maire de la ville de Belleterre

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest
Monsieur Norman Young , maire de Kipawa
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce
Monsieur Philippe Boutin , maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Madame Jacinthe Marcoux , mairesse de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Bernard Flébus , maire de la ville de Ville-Marie

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

*

Note en vertu de l'article 153 du Code municipal

L'avis de convocation ayant été expédié à tous les membres du conseil conformément à l'article 156 du Code municipal, le conseil constate que ledit avis de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du Code municipal, aux membres du conseil qui n'étaient pas présents à l'ouverture de la séance.

Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.

10-10-357A

Il est proposé par M. Luc Lalonde
appuyé par M. Maurice Laverdière
et résolu unanimement

❖ Que l'ordre du jour soit adopté.

Cette rencontre, à la demande du conseil des maires, porte exclusivement sur le projet Internet haute vitesse de Communication-Témiscamingue.

Invités :

- ☞ M. Jacquelin Bastien , Communication-Témiscamingue
- ☞ M. Rémi Barrette , Communication-Témiscamingue
- ☞ M. Jocelyn Gingras , Communication-Témiscamingue
- ☞ M. Joël Brousseau , Radio-Com JBM et JBM Net
- ☞ M. Guy Trépanier , SDT
- ☞ M. Francis Rannou , SDT
- ☞ M^{me} Chantal Tremblay, SDT
- ☞ M. Luc Beauregard , Desjardins

Le projet réseau rural Internet haute vitesse au Témiscamingue est en développement depuis l'année 2008 – Projet pilote à Laverlochère.

Communication-Témiscamingue (OBNL) a été créé en 2008. Le CA est composé de représentants/représentantes de la MRCT, de la Commission scolaire, du Centre de santé, d'organismes socioéconomiques et culturels. Sa mission concerne l'amélioration des accès à l'information interne et externe au Témiscamingue.

Radio-Com JBM est une entreprise privée du Témiscamingue, créée en 1995. JBM Net a été créée en 2009 pour les fins du projet. JBM Net est partenaire à la réalisation du projet et à son opération, selon un protocole de partenariat avec Communication-Témiscamingue. Communication-Témiscamingue et JBM Net s'engagent conjointement, pour une durée minimale de 20 ans, à déployer un réseau Internet haute vitesse sans fil sur l'ensemble du territoire habité de la MRC de Témiscamingue, consistant en une dorsale (artère principale), un réseau secondaire et les équipements de distribution et d'interconnexion; le tout dans une démarche d'amélioration constante et évolutive des technologies pour répondre aux besoins particuliers actuels et futurs des populations en milieu rural. Le projet a un impact sur le développement socioéconomique durable, sur les activités de diversification économique et sur l'occupation du territoire.

Radio-Com JBM est propriétaire ou locataire des 7 tours de la dorsale et des équipements qui s'y retrouvent; Communication-Témiscamingue est propriétaire de 25 tours du réseau secondaire et des équipements de distributions qui s'y retrouvent. Il s'agit d'un réseau sans fil opérant dans les fréquences 2,4 GHz et dans le 5,8 GHz. Le plan de base minimal offrira aux abonnés un total de 2 Mbps, avec la possibilité de varier la vitesse en aval et en amont, 4 adresses courriel et 10 Go de volume de transfert par mois.

Réseau – Artère principale		
Ville-Marie	Pylône 200'	Automne 2010
Fugèreville	Pylône 150'	Automne 2010
St-Édouard-de-Fabre	Pylône 150'	Automne 2010
Nédélec (Roulier)	Pylône 150'	Août 2011
Belleterre	Pylône 150'	Août 2011
Laniel	Pylône 150'	Septembre 2011
Témiscaming	Pylône 150'	Septembre 2011

Réseau secondaire		
Laverlochère	Pylône 90'	Automne 2010
Duhamel-Ouest	Pylône 60'	Automne 2010 sauf lac Laperrière 2012
Angliers	Pylône 90'	Automne 2010
St-Bruno-de-Guigues	Pylône 90'	Mai 2011
Notre-Dame-du-Nord	Pylône 90'	Mai 2011
St-Eugène-de-Guigues	Pylône 90'	Juin 2011
Nédélec	Pylône 60'	Juin 2011
Rémigny	Pylône 90'	Juillet 2011
Moffet	Pylône 90'	Juillet 2011
Laniel	Pylône 60'	Octobre 2011
Fugèreville	Pylône 60'	Novembre 2011
Béarn	Pylône 90'	Décembre 2011
Témiscaming	Pylône 60'	Décembre 2011
Latulipe-et-Gaboury	Pylône 90'	Mai 2012
Guérin	Pylône 90'	Mai 2012
Laforce	Pylône 90'	Juin 2012
Kipawa	Pylône 90'	Juin et août 2012
St-Édouard-de-Fabre	Pylône 90'	Juillet 2012
Winneway	Pylône 90'	Août 2012

La desserte

Population : 17 500 habitants

Total de ménages : 6 277

Ménages non desservis ou mal desservis : 3 001

Durant la période d'implantation (3 ans) l'objectif est de 900 branchements.

Un comité de vigie est prévu (7 personnes) dont un représentant de la MRCT, pour faire le suivi et recommandations concernant la mise en place du réseau, les opérations, les investissements nécessaires au maintien et au développement du service.

Plan de financement

Ministère Affaires municipales (MAMROT)	1 053 417 \$	
Industrie Canada	454 967 \$	
Total des subventions		1 508 384 \$
Prêts		
• SADC		150 000 \$
• CLD		188 000 \$
Location / Achat d'équipement JBM Net		224 537 \$
Marge de crédit		446 314 \$
Total		2 517 235 \$

N. B. : Les subventions (MAMROT) sont versées un an après la mise en œuvre (2012), réparties sur 5 ans (2013-2017).

Un prêt de Desjardins est prévu pour 1 808 384 \$.

Le service devrait atteindre le seuil de rentabilité à sa 3^e année, avec un nombre de clients de 761 et le début du versement des subventions du MAMROT.

Demandes de Desjardins

- 1) **Considérant** que le versement des aides financières MAMROT et Industrie Canada : 1 508 384 \$ sont liées à certaines conditions des différents paliers gouvernementaux, Communication-Témiscamingue et la Caisse Desjardins de la Forêt enchantée requièrent de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT) un engagement pour le maintien des activités (continuité des opérations) de l'organisme Communication-Témiscamingue en ce qui a trait à l'exploitation d'un service Internet haute vitesse. L'engagement tiendra jusqu'à la dernière tranche de l'aide financière du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire MAMROT (1 500 000 \$ 2010-2011 à 2017-2018).

Plus précisément, la MRCT doit s'engager à reprendre les activités (services) advenant le cas où Communication-Témiscamingue serait dissout, et ce, jusqu'à la reprise par un autre groupe et/ou corporation.

- 2) Cautionnement (dépôt de garantie) au montant de 200 000 \$.

Plus précisément, advenant le défaut par Communication-Témiscamingue à faire les versements, la Caisse Desjardins de la Forêt enchantée exigerait les remboursements de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT).

Ces demandes seront soumises au conseil des maires pour décision lors d'une prochaine séance.

10-10-358A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 20.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.